Dans la Capitale

Traversy-Gloucester

Jugement a été rendu hier à Toronto dans cette cause importante. La demanderesse madame Traversy avait poursuivi le township de Gloucester pour $10,000, étant les dommages qu'elle et ses enfants ont subi par la perte de son mari Félix Traversy, dont la mort avait été causée par la négligence du Township. Le juge Robertson, aux dernières assises avait renvoyé la cause de madame Traversy. M. Belcourt son avocat en appela à Toronto, et la cour d'appel a renversé le jugement et accorde un nouveau procès à la demanderesse avec tous les frais. M. Belcourt a droit à des félicitations pour son succès dans cette affaire.

Pronostics

Février.—Du 7 au 11, on aura de la neige et quelquefois de la pluie, mais la majeure partie sera du beau temps ; quelques coups de vent.—Du 11 au 19, variable : neige par intervalles, quelque fois pluie locale, violents coups de vent. — Du 19 au 27, grand vent ; malgré quelques jours de grand froid, on aura aussi du temps doux avec neige et pluie. —Du 27 au 4 mars tempête de neige.

Ne perdez pas de vue que la grande vente à bon manché de C. Gagné & Cie., commencé aujourd'hui. Ils ont déjà marqué leurs marchandises bien au-dessous du prix coûtant.

Personnel

MM. Jos Tassé et Ed Guilbault, député de Joliette sont aujourd'hui à Ottawa.

Mort subite

Un homme âgé d'une soixantaine d'années du nom de Alphonse Tassé est mort subitement hier à la maison tenue par M. Paul Labelle, No 93 rue Murray. Le défunt s'est soudainement affaissé sur le sol et lorsqu'on vint à son secours il avait cessé de vivre. Il laisse une épouse à Montréal ; l'un de ses fils et l'une de ses filles sont employés pour M. Eddy à Hull.

En retard

Le train du chemin de fer Canada Atlantique était de 3 heures en retard hier soir par suite du déraillement d'un engin qui n'a été cause d'aucun accident.

Ne perdez pas de vue que la grande vente à bon marché de C. Gagné & Cie., commencé aujourd'hui. Ils ont déjà marqué leurs marchandises bien au-dessous du prix coûtant.

Comité des Règlements

Ce comité s'est réuni hier après-midi sous la présidence de l'échevin Monk dans le but de préparer un rapport qui sera soumis au conseil au sujet du règlement concernant les deux compagnies de Gaz "Capital" et "Citizen". Il fut décidé que l'on soumettrait au conseil que les privilèges accordés à la seconde compagnie d'après le règlement 809 ne seraient pas altérés.

Le rapport, néanmoins ne put être signé faute de quorum et le comité dut s'ajourner.

Notes religieuses

Le service anniversaire de Mgr Guigues sera chanté demain matin à 8 hrs à la Basilique, avec tout le cérémonial requis en pareille circonstance. Mgr Duhamel officiera.

Nous apprenons avec plaisir que le Rév Grand Vicaire Routhier est remis de sa récente indisposition.

Ne perdez pas de vue que la grande vente à bon marché de C. Gagné & Cie., commencé aujourd'hui. Ils ont déjà marqué leurs marchandises bien au-dessous du prix coûtant.

Comité Civique

Il y aura réunion du comité de l'annexion ce soir à 7.30 heures.

A travers la ville

Assez belle température aujourd'hui.

Assemblée régulière de l'Union St Joseph ce soir.

Tous attendent avec impatience l'ouverture de la session qui inaugurera à coup sûr une reprise des affaires.

Ne perdez pas de vue que la grande vente à bon marché de C. Gagné & Cie., commencée aujourd'hui. Ils ont déjà marqué leurs marchandises bien au-dessous du prix coûtant.

L'ex-échevin Desjardins a accompagné les échevins à Montréal samedi dernier ; quoique ne faisant plus partie du conseil M. Desjardins ne s'occupe pas moins activement de tout ce qui peut être profitable à la ville.

VISITE DE SA GRANDEUR

En entrant dans la salle de réunions de l'Union St Thomas, hier soir, les regards étaient frappés par les décorations qui ornaient la salle à profusion et qui décelaient un rare bon goût d'ornementation chez les membres de la St Thomas.

Comme toujours cette société avait tenu à honneur de recevoir dignement son patron, notre distingué Archevêque. Ce fut vers les 8 heures que Sa Grandeur fit son entrée dans la salle en compagnie du Rév M. Bouillon, chapelain, du Rev P. Flourens, curé de l'église de Notre Dame de Lourdes du chemin de Montréal, du Rev M. Plantin et du Rev M. Prosper Vincent. Sa Grandeur fut saluée par des applaudissements à son entrée dans la salle.

Après l'expédition des affaires de routine, le président de la St Thomas, présenta une adresse de bienvenue à Sa Grandeur Mgr Duhamel qui y répondit avec le talent oratoire qui le distingue à un si haut degré.

Après la réponse de Sa Grandeur M. le président appela le Rev P. Flourens qui prononça aussi un excellent discours de même que les abbés Bouillon, Plantin et Vincent, qui suivirent et qui provoquèrent les applaudissements de toute la salle.

Les messieurs appelés ensuite adressèrent la parole dans l'ordre suivant : F R E Campeau, président de la société St Jean-Baptiste ; S Drapeau, président de l'Institut Canadien ; O Durocher, président de l'Union St Joseph ; J Dufresne, président de la société St Pierre ; F X R Saucier, représentant de la société St Antoine de Padoue ; Chs Desjardins, président de la Branche No. 29 ; L Casault, président de la Branche 59 ; J E Dion et Ed Aubé, représentants du "Courrier Fédéral" et du "Canada".

Il fut ensuite proposé un vote de remerciements à Sa Grandeur par M. A. Pinard, secondé par M. F. Loyer, qui fut accueilli avec le plus vif enthousiasme.

M. O. Dionne proposa ensuite, secondé par M. J. Trépanier un vote de remerciements aux membres du clergé et aux messieurs qui avaient bien voulu se rendre à l'invitation de la société.

Sa Grandeur adressa ensuite quelques mots de remerciements à M. le président de la St Thomas et à l'assemblée et prit congé des membres accompagné des autres messieurs du clergé. Les cérémonies de la réception étant terminées l'assemblée continua ses procédés jusqu'à une heure fort avancée, plusieurs questions de la plus haute importance étant soumises pour discussion.

Cette visite de Sa Grandeur a été pour la société St Thomas tout un évènement qui ornera l'une des plus belles pages des annales de cette société.

NOS EDILES A L'OEUVRE.

Il y eut, hier soir, séance régulière du conseil-de-ville, à laquelle étaient présents Son Honneur le maire et les échevins Gordon, Hutchison, Monk, McVeity, Borthwick, Erratt, Heney, Laverdure, Larose, Bingham, Durocher, Roger, Askwith et Henderson.

Lue une lettre de Bertha Wright, qui vient d'ouvrir une maison de refuge pour les vieilles personnes et les infirmes, au No. 112, rue Wellington, et qui demande une allocation de la corporation pour subvenir à l'entretien de son institution. Référée au comité des finances.

Lue une communication de M. E. H. Todd, trésorier du comité du monument des Francs-Tireurs, demandant une gratification de la corporation pour aider à l'érection d'un monument. Référée au comité des finances.

Lu le rapport No. 1, du comité des finances ; il est proposé par l'échevin Erratt, secondé par l'échevin Henderson, que le rapport qui vient d'être lu soit adopté.—Adopté.

Le greffier fait lecture du rapport No. 2, du comité des finances.

Il est proposé par l'échevin Erratt, secondé par l'échevin Bingham, que ce rapport soit adopté. Avant l'adoption, cependant, le président du comité des finances explique les raisons qui motivent ce deuxième rapport—dans lequel il est fait mention de toutes les améliorations dont nous avons déjà dit un mot et qui sont les suivantes :

1o. Construction du pont St Patrice.
2o. Construction d'une partie du pont Cummings.
3o. Réparer l'égoût principal de la rue Lewis.
4o. Erection d'une nouvelle cour et station de police.
5o. Egoût pour l'aqueduc.
6o. Embouchure du tuyau principal.
7o. Etablissement d'un système de crémation.
8o. Tuyau principal construit dans New-Edinburgh.
9o. Elevation du niveau des rues.

Pour ces fins il est question d'effectuer un emprunt de $225,000, dont près de $62,000 seraient affectées aux améliorations ci-dessus mentionnées, tandis que la balance servirait à payer la dette flottante de la cité, qui se monte actuellement à $163,000, sur laquelle il est payé un intérêt de 6 et 7 pour cent, sur lequel on pourrait faire une économie de 3 ou 4 pour cent au taux actuel.

L'échevin Borthwick s'oppose à l'adoption du rapport, demandant quelques jours de plus pour faire l'examen des divers articles qui le composent.

L'échevin Durocher prépare aussi une motion à l'effet de faire laisser le rapport sur la table, mais il ne peut trouver de seconde et la motion reste non avenue.

L'échevin Henderson parle longuement en faveur de l'adoption du rapport et prétend que la chose ne doit pas être retardée vu que la législature d'Ontario est actuellement en session, et que les améliorations dont il est parlé plus haut sont grandement désirables et cela, dans plusieurs cas, depuis longtemps.

L'échevin Durocher parle aussi sur le sujet et dit qu'il n'est pas opposé à l'adoption du rapport, mais qu'il désire dans l'intérêt des contribuables, que les divers items des débentures soient spécifiés de façon à ce que l'on sache à peu près quelle somme sera affectée à telle ou telle amélioration. Il est d'avis que tôt ou tard la ville sera forcée d'emettre des débentures et qu'il ne s'y oppose pas dans le moment actuel.

L'échevin Heney se prononce aussi en faveur de l'emprunt, de même que l'échevin Bingham, et croit que c'est le devoir du conseil de tenter la chose et de la soumettre aux contribuables.

Son Honneur le maire ayant demandé si le rapport était adopté, l'échevin Durocher se lève pour s'y opposer de nouveau, mais l'échevin Erratt explique que ce rapport est préparé dans le but de demander la permission à la législature d'effectuer un emprunt, et qu'aussitôt après le rapport a soumis de nouveau devant le conseil et modifié considérablement,—Le rapport est adopté.

Lu le rapport No. 2, du comité de l'aqueduc, qui est aussi adopté.

Lu le rapport No. 1, du comité des marchés. Il est proposé par l'échevin Roger, secondé par l'échevin McVeity, que ce rapport soit adopté.

L'échevin Heney s'oppose à son adoption quant à ce qui regarde la vente de la viande sur la rue Bank.

L'échevin Laverdure est également opposé à l'adoption de ce rapport, vu que le nombre des marchés est assez considérable dans tous les quartiers et qu'en permettant de vendre de la viande à différents endroits dans les rues de la ville, cela aura pour effet de faire tort considérablement aux divers marchés de la ville.

L'échevin McVeity se prononce en faveur du rapport et croit que le conseil est tenu de l'adopter.

L'échevin Heney parle de nouveau sur la question et tient mordicus à ce que le rapport soit renvoyé.

L'échevin Monk propose, secondé par l'échevin Bingham, en amendement, que le rapport soit renvoyé devant le comité des marchés pour considération et soumis de nouveau à la prochaine réunion du conseil.

L'échevin Gordon s'oppose à cet amendement.

L'échevin Durocher ne comprend pas le zèle que déploie l'échevin McVeity en faveur des bouchers de la rue Bank, et il croit préférable que les règlements de la corporation à l'effet de la vente de viande fraiche dans la ville ne soient pas enfreints. Il s'oppose à l'adoption du rapport sur ce point.

Le vote étant pris sur l'amendement de l'échevin Monk, il est emporté sur division de 8 contre 6.

Après ce vote le conseil s'ajourne sur motion de l'échevin Erratt.

COURRIER DE HULL

Les membres de la branche C. M. B. A. se réuniront ce soir, au lieu ordinaire des séances.

MM. Trudel et Frères d'Ottawa ont intenté une action en dommages contre la corporation de Hull, au montant de $35, pour dommages causés à leur voiture par suite du mauvais état des chemins.

L'on devrait prendre les mesures nécessaires pour mettre en force le Règlement concernant l'enlèvement de la neige sur les trottoirs.

M. Paul T. C. Dumais, ingénieur de la cité, ne sera pas de retour de Manitoba avant six semaines.

Les divers comités civiques se réuniront cette semaine pour élire leur président.

La prochaine assemblée du conseil aura lieu lundi prochain.

Plusieurs chevaux trotteurs de Hull prendront part aux grandes courses, sur la rivière Ottawa, samedi prochain.

M. Ernest Lachapelle ex-associé de M Bédard, partira samedi pour quelques semaines, pour faire un voyage de santé.

L'on rapporte qu'il est tombé six pieds de neige depuis le 1er février.

Election du maire à la Gatineau

Hier à la première assemblée régulière du conseil municipal du village de la Pointe Gatineau. M. L. P. Sylvain, conservateur à la bibliothèque du parlement, a été réélu maire à l'unanimité, pour la troisième fois. Nous ne saurions trop féliciter les contribuables de ce florissant village du choix judicieux qu'ils ont fait. M. Sylvain s'est déjà montré et se montrera encore au conseil de comté l'avocat zélé de la construction du pont entre Hull et la Gatineau. Le corps de musique du village, dont M. Sylvain est aussi président honoraire, a profité de cette occasion pour le sérénader à sa demeure. Inutile de dire que la réception chez le maire a été des plus cordiales ; après force discours et santés, conseillers et musiciens se sont séparés enchantés de l'accueil cordial qu'ils avaient reçus. Une adresse de félicitations présentée par M. Damase Lafortune, président actif du corps de musique, ne nous est pas parvenue à temps pour publication.

CORRESPONDANCE.

La semaine dernière a été pour la cité de Hull une semaine de bénédiction. Un grand nombre de personnes ont répondu avec empressement à l'appel du révérend père supérieur Gauvin, et se sont fait un honneur d'enrégistrer leurs noms dans la nouvelle congrégation de la Garde d'Honneur du Sacré Cœur de Jésus. Vendredi, le 3 février, l'inauguration de cette honorable et sainte société se faisait à l'église paroissiale en présence d'une foule de fidèles agenouillés aux pieds de l'autel spécialement dédiée à l'adoration du Sacré Cœur de Jésus. Pendant la messe, les dames chanèrent les louanges du Seigneur et plus de deux cents personnes, hommes, femmes et enfants, eurent le bonheur de recevoir la sainte communion. Le soir, à 7 heures, les portes de l'église s'ouvraient de nouveau pour donner passage à la foule qui venait entendre le révérend père Augier, provincial de l'ordre des Oblats dans la province de Québec. Le révérend père prit pour texte, ces paroles du Sauveur à la Samaritaine au puit de Jacob—"Si vous saviez le don de Dieu."

Pendant près d'une heure, la parole sympathique et touchante, les sentiments d'amour et de confiance que tout catholique doit avoir pour le Divin Sauveur du monde, exprimés avec autant de bonheur que d'onction par le prédicateur inspiré ont tenu en suspend tous les esprits.

Cette journée si bien remplie fût terminée par la bénédiction du très Saint Sacrement.

Une bonne journée dans la semaine n'est certe pas de trop, et nous avions besoin de cette heureuse diversion pour nous faire oublier les quelques jours de cour que plaideurs et curieux juge et avocats, ont dû subir dans le phénoménal palais de justice de la cité de Hull. Le décorum n'est pas précisément à l'ordre du jour dans notre cour de justice.

La pipe, la chique ont leurs coudées franches, de 10 heures à 11 heures et trois-quarts de l'avant-midi et de 1 heure à 3 après dîner—ce qui constitue un nuage semi-odoriférant à travers lequel la justice a peine à se faire jour. Pendant ce dernier terme de la cour de circuit, nous avons eu un surcroit de jouissance, en respirant bon gré mal gré les parfums singulièrement délicats provenant de la litière de chevaux, combinée avec des huiles rouces et autres objets de luxe pour la toilette des Lapons.

Le maire de la ville se proposerait, paraît-il, de demander au prochain parlement de Québec l'abolition de la cour de circuit à Hull. M. Rochon, en faisant cette démarche, se concilierait beaucoup d'esprits judicieux qui commencent à être dégoûtés de la manière dont cette cour est tenue. Toutefois, si telle n'était pas l'intention de Son Honneur le maire, je devrai me rendre aux demandes d'un bon nombre de citoyens qui préféreraient se rendre à Aylmer pour y entendre plaider leurs procès dans l'espérance d'y être moins insultés par certaina avocats et d'y voir et le juge et les gens respectables un peu plus respectés, en préparant une requête que la législature sera appelée à décider.

Une autre nouvelle non moins intéressante est celle du départ de notre confrère, M. Rochon, de la cité de Hull, pour la cité de Londres. On affirme que l'honorable M. Mercier l'y rencontrerait et que ces messieurs plaideraient devant le conseil privé de Sa Majesté la célèbre cause des colons d'Egan contre les messieurs Gilmour. Tout autant que la duchesse DuBarry, M. Mercier aime à faire parler de lui et ses amis sont merveilleusement dressés à cette manœuvre de le mettre constamment en vue. Depuis deux mois, ce n'est plus qu'une suite d'impromptus d'une variété indéfinie que les journaux officieux nous font suivre, matin et soir.

Le matin, M Mercier est à Montréal, le soir à Québec, le midi à New-York. Le lundi il respire les fleurs embaumées de la Caroline du Sud ; le mardi, il se berce sur le pont d'un paquebot en route pour le Havre ; le mercredi, il est malade, très indisposé même dans sa chambre, rue St Jacques, où les ministres accourent recevoir ses ordres, le jeudi il dîne à Londres et soupe à Paris ; le vendredi il conclut l'emprunt, le fameux emprunt qui sera la huitième merveille du monde si ce n'est pas la première, et le samedi, il se recueille pour faire son examen de conscience. C'est sa meilleure journée.

Terminons par notre conseil de ville. La salle d'audience réservée pour la cour de circuit est également réservée pour les séances du conseil de ville. Le public est très nombreux ; tête nue, on ne fume pas et l'on ne chique que dans ses poches, ce qui après tout est un inconvénient, tout personnel. M. Rochon préside et messieurs les conseillers ne s'insultent pas ce qui diffère totalement des séances judiciaires ; bien du monde rient sous cape, mais personne se fend la bouche jusqu'au cou pour applaudir aux facéties des plaidants, ou des plaideurs. Son Honneur le maire ouvre la séance, remercie les conseillers de s'être rendus à leur devoir en assistant aux délibérations et ajourne au prochain lundi. Ce n'est pas long, mais ce n'est pas ennuyeux.

ACHILLE TALBOT.

Hull, 6 février 1888.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mardi, 7 février.—L'enceinte judiciaire était littéralement bondée de curieux, ce matin, s'attendant à ce que la séance de la cour serait des plus intéressantes pour eux ; il n'en fut pas ainsi, cependant puisqu'après la première cause Son Honneur ordonna de faire évacuer la cour, ne laissant dans le temple de la justice que les disciples de Thémis, les témoins et les représentants des journaux.

La cause de Madame Englehart, de la rue Murray, accusée d'avoir vendu de la boisson sans licence est entendue pour la quatrième fois, et finalement Son Honneur renvoie cette cause sans frais aucun, vu la divergence des témoignages entendus.

On procède ensuite à la cause de la jeune fille Maggie McLaren, qui avait été remise à ce matin, et la prisonnière après avoir reçu une assez sévère semonce de Son Honneur est acquittée à condition qu'à l'avenir sa conduite ne sera pas celle qu'elle a tenu par le passé.

Et la cour s'ajourne.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ,
No. 30, rue Rideau

Demandé

10 ou 15 femmes pour travailler à la pièce ; bons gages et travail constant durant l'année.

S'adresser au No. 257, rue Cumberland.

DECES

En cette ville hier, le 6 courant, M Louis Tupin, à l'âge de 53 ans.

Ses funérailles auront lieu Jeudi le 9 courant.

Le convoi funèbre qui tera la résidence du défunt, No. 90 rue Sherwood à 8½ hrs. Les parents et amis sont prié d'y assister.

M. J. B. O. Dunn est le seul agent autorisé a prendre des annonces pour "Le Canada."

VÉRITABLE
ÉLIXIR DU Dr GUILLIÉ
Tonique Anti-Glaireux et Anti-Bilieux
Préparé par PAUL GAGE, Pharmacien de 1re Classe, Docteur en Médecine
DE LA FACULTÉ DE PARIS
SEUL PROPRIÉTAIRE DE CE MÉDICAMENT
9, rue de Grenelle-Saint-Germain, PARIS
Plus de Soixante Années de Succès ont prouvé l'efficacité incontestable de l'Elixir de Guillié, qui est le médicament le plus économique et le plus commode à employer comme Purgatif ou Deparatif.
Se défier des Contrefaçons
Exiger le véritable Elixir de Guillié portant la Signature Paul GAGE et le *Traité de l'Origine des Glaires*
DONT CHAQUE BOUTEILLE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE
Dépôt dans toutes les Pharmacies
Maladies du FOIE, de l'ESTOMAC
DIGESTIONS difficiles
RHUMATISME
GOUTTE
FIÈVRES ÉPIDÉMIQUES
Fluxions DE POITRINE
MALADIES des Femmes et des Enfants

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de France et de l'Étranger
La VELOUTINE
Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par CH. FAY, Parfumeur
9, Rue de la Paix, 9 — PARIS

Le Véritable ONGUENT CANET-GIRARD est un remède souverain pour la guérison de toutes les *Plaies, Panaris, Furoncles, Anthrax, Blessures* de toute espèce.
Ce Topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des Tumeurs, Excroissances de chair, Abcès et Gangrène.
EXIGER SUR CHAQUE ROULEAU LA SIGNATURE CI-CONTRE
Dépôt général à PARIS, *4, r. des Orfèvres* et dans toutes les bonnes Pharmacies.
Ainard

En vente à la pharmacie du Pilon Rouge, 455 rue Sussex

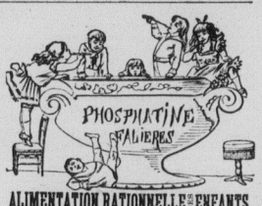

ALIMENTATION RATIONNELLE DES ENFANTS
La Phosphatine Falières facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient et combat les défauts de croissance.
PARIS, 6, AVENUE VICTORIA, 6, PARIS
Dépôts dans toutes les principales pharmacies du Canada.

DÉCOUVERTE PLUS d'ASTHME
POUDRE CLÉRY — Se vend partout.

En vente à la pharmacie du Pilon Rouge 455 rue Sussex.

Vente de propriétés de valeur

Les soussignés ont reçu instruction d'offrir en vente les propriétés suivantes, viz :

PARTIE No. 1—Lot No 11, dans le bloc B, du côté est de la rue Duke, dans la cité d'Ottawa, sur lequel est érigé une construction en bois à deux étages, connue sous le nom de "Victoria Hotel," et toutes les dépendances nécessaires de même que deux entrepôts, façade en briques avec logements au-dessus des magasins.

PARTIE No. 2—Lot No. 20, dans le bloc F, au coin des rues Orégon et Broad, sur lequel est érigé une spacieuse maison en bois à deux étages, ayant front sur la rue Orégon et trois maison à une et une étage et demie, ayant front sur la rue Broad.

PARTIE No 3—Lot No. 21 dans le bloc F, du côté sud de la rue Orégon, sur lequel sont érigées quatre maisons en bois à deux étages.

PARTIE No. 4—Lot No. 10, sur le côté est de l'Avenue Victoria, (Côte Primrose.)

Pour conditions et détails,

S'adresser à

PERKINS & FRASER,
Avocats, 86 rue Sparks,
Ottawa.

SOCIETE DE COLONISATION DU LAC TEMISCAMINGUE.

Avis vous est donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette société aura lieu au College d'Ottawa, Mardi, le 7 Février, à 8 hrs. p.m.

Par ordre,

J. L. OLIVIER,
Sec.-Trésorier.

Ottawa, 2 Février, 1888.

INSTITUTEUR DEMANDÉ.

On demande un instituteur qualifié pour l'enseignement des jeunes écoliers en français et en anglais. S'adresser au syndic des écoles, section No. 2, Clarence, B. P., Rockland, Ont.

ON DEMANDE

Une servante, parlant le français. S'adresser à Oscar McDonell 118 rue Murray, ou au bureau du "Canada".

AUX MARCHANDS DE FERRONNERIES DE DE BOIS ET AUX FORGERONS.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et endossées ; "Soumissions pour Ferronneries" "Madriers" "Grill s" ou "Cèdres" ainsi que requis suivant le cas, seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI, le 15 FEVRIER 1888 Les spécifications et conditions peuvent être obtenues en s'adressant au Bureau de l'Ingénieur de la cité.

Des soumissions séparées seront reçues également pour les "Ferronneries," "Madriers," "Grillages" et "Cèdres" requis par la Corporation pour l'année courante.

La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

EDOUARD E. PERRAULT,
Ingénieur de la cité.
Bureau de l'Ingénieur de la cité,
Hôtel-de-Ville, Ottawa.
6 Février 1888.

AVIS

CLUB MACDONALD

SALLE DES OUVRIERS CONSERVATEURS.

L'Assemblée annuelle régulière du Club ci-haut mentionné, pour l'élection des Officiers et autres affaires importantes, aura lieu le 8 courant, à 7.30 P. M.

Les membres sont priés de tous s'y rendre.

TAYLOR McVEITY, Président.
A. A. ADAM, Vice-prés.
H. W. BOWIE, Secrétaire.

FEUILLETON DU "CANADA."

No. 60

LE MARI DE MARGUERITE

XX

UNE APPARITION

Suite.

Au commencement de la seconde semaine, il arriva une visite à Marguerite. C'était madame Welywn. Elle tressaillit en voyant le changement qui s'était opéré dans sa jeune amie.

—Pour l'amour de Dieu ! ma pauvre et chère enfant ! s'écria-t-elle, que vous est-il donc arrivé ? Que vous a-t-on fait ?....Du reste, j'avais prédit tout cela.... Quelle idée de vouloir devenir gouvernante ! Vous allez vous en revenir avec moi, tout de suite à Boston. Que vous le vouliez ou non, vous ne resterez pas une heure de plus dans cette maison.

Marguerite n'avait ni la force de résister, ni celle d'expliquer, elle se plia à la volonté de son amie comme aurait pu le faire une enfant.

Madame Welwyn alla trouver madame Peters et lui annonça avec un ton de froideur bien marquée qu'elle emmenait sa jeune amie.

Comme il vous plaira, madame répondit madame Peters d'un air de dignité blessée, je ne comprends rien à la maladie de miss McVane ; elle n'a voulu faire de confidence à personne ; elle a plus de caprices que toutes les gouvernantes que j'ai connues. Elle a toujours été bien traitée par tous les membres de ma famille et nous ne sommes pour rien dans l'état de sa santé et de son humeur. Elle n'est plus la même depuis la nuit où elle a rencontré le colonel Valquez.

—Le colonel Valquez ! s'écria madame Welwyn avec surprise le colonel confédéré.

—Le même. On dirait que vous le connaissez madame ?

—Mon beau fils est son avocat et il est venu quelque fois chez moi.

—Mais veuillez me dire comment le colonel Valquez pourrait avoir eu quelque chose à faire dans le changement qui s'est opéré chez miss McVane.

—Je ne saurais vous le dire, madame à moins qu'il ne connaisse quelque chose de ses antécédents.

—Ses antécédents ! s'écria madame Welwyn, en se levant pâle de colère. Veuillez vous expliquer, madame.

—Je n'ai aucune explication à vous donner, répondit madame Peters en se levant aussi. Vous êtes venue chercher miss McVane, emmenez-là. Je suis prête à lui payer ce que je lui dois et à la relever de son engagement.

Les deux dames se quittèrent d'une manière fort peu amicale. Quand madame Welwyn revint près de Marguerite, celle-ci essaya de résister.

—Je ne puis partir, dit-elle d'une voix faible.

—Vous partirez, répondit madame Welwyn d'un ton qui bannissait toute idée de remontrance. Vous avez fait à votre tête assez longtemps et vous voyez tout ce qui en est résulté. Je pars ce soir par le train de huit heures, et vous emmène.

Pour cette fois, la jeune fille se conforma passivement aux volontés d'une autre personne. Elle alla dire adieu à madame Peters et à ses filles et suivit madame Welwyn à la voiture.

Au moment où elles sortaient de la maison, un visiteur montait les marches de pierre du perron ; c'était le colonel Pedro Valquez, Marguerite ne l'avait pas revu depuis la soirée. Il ôta vivement son chapeau et s'avança la main étendue vers madame Welwyn avec un air de joyeuse surprise.

—Vous ici, madame ! s'écria-t-il, quel plaisir inattendu ! Je quitte monsieur Welwyn à l'instant et il ne m'a pas dit que vous étiez à New-York. Comptez-vous y rester longtemps ?

—Je pars dans trois heures. J'étais venu voir mademoiselle McVane, et la trouvant aux portes de la mort, je la ramène comme vous le voyez.

A ces mots, le colonel se retourna vivement vers la jeune gouvernante et attacha ses yeux sur elle. Ce regard eût sur la pauvre enfant l'effet qu'a celui du serpent sur l'oiseau qu'il veut dévorer.

Elle devînt d'une pâleur cadavéreuse ; une expression d'horrible épouvante se répandit sur ses traits. Elle s'appuya de la main gauche à la rampe de l'escalier et relevant l'autre sembla vouloir repousser une terrible apparition.

—En effet, dit le colonel en s'approchant d'elle, vous paraissez malade. Madame Peters m'avait assuré que vous étiez tout-à-fait bien. J'ose espérer cependant, mademoiselle, qu'il n'y a rien de sérieux dans votre état.

Elle voulut répondre, mais quelques sons inarticulés s'échappèrent seuls de sa gorge. Il lui présenta la main pour la conduire à la voiture ; elle mit sa main glacée dans la sienne et continua à le regarder avec la même expression de terreur.

—Au nom du ciel, Marguerite, s'écria madame Welwyn lorsqu'elle furent seules dans la voiture, qu'avez-vous ? Qui vous effraye ainsi ? Devenez-vous folle ?

—Oui.... je deviens folle, répondit-elle.

—Miséricorde ! que voulez-vous dire Marguerite ?

—Oui..... je deviens folle, répéta-t-elle ; la tombe renvoie ses morts sur la terre.

—Marguerite ?

—Oui, oui, oui..... je le sais, je le sens, je ne puis plus me révolter contre la réalité..... Cet homme, ce colonel..... depuis le premier moment où je l'ai vu, je l'ai reconnu.... C'est lui ! c'est bien lui.

—Qui ? qui enfin ? demanda madame Welwyn agitée à son tour d'une terreur superstitieuse.

William Gray, mon mari..... Oh oui, ce sont les mêmes yeux, les mêmes cheveux, les mêmes sourires, la même voix... Tout, tout enfin ! suis-je folle, ou l'ombre de mon mari a-t-elle quitté la tombe pour me poursuivre jusqu'ici ?

Madame Welwyn n'avait jamais été si effrayée de sa vie ; heureusement, la voiture s'arrêta bientôt à la porte de l'hôtel où Horace Welwyn les attendait et, à eux deux, ils conduisirent la pauvre enfant à une chambre où madame Welwyn la mit au lit. Quand elle la vit un peu calmée elle descendit pour aller rejoindre son beau fils et raconta ce qui s'était passé dans sa voiture.

—L'effet de cette hallucination peut avoir les suites les plus dangereuses, dit Horace. Je présume que depuis qu'elle nous a quittés, elle a beaucoup souffert. Le colonel Valquez a probablement quelques traits de ressemblance avec William Gray ; vous savez que le triste sort de ce dernier la préoccupe continuellement. Pourvu maintenant qu'une fièvre cérébrale ne se déclare pas.

—Parlerez-vous de tout ceci au colonel ?

—Bien certainement non, répondit Horace. Je ne pourrais le faire sans lui raconter l'histoire de cette malheureuse.

—Oh ! il doit la connaître déjà, dit madame Welwyn, il était l'ami intime de son grand-père, vous le savez.

—Je suis convaincu que le général McVane n'a jamais parlé du déshonneur de son enfant à un étranger. Pauvre enfant ! elle paie cher aujourd'hui un moment de folie.

Marguerite, grâce aux tendres soins de ses amis, fut en état au bout d'une semaine de partir pour Boston avec son amie madame Welwyn.

A Continuer

SERVICE A DINER

Seulement $10 00. POUR 92 MORCEAUX comprenant 6 assiettes a soupe, 12 assiettes a dîner, 12 assiettes a dejeuner, 12 bols et soucoupes ; 1 sucrier, 1 vase a la creme, 1 grand bol, 1 assiette a beurre, 12 assiettes a fruits, 3 plats couverts, 3 plats unis, 1 sauciere, 1 pot a l'eau.

Ces services proviennent directement des manufactures et sont sans égal sous le rapport de la qualité.

Salle de Variétés et Fournitures de Maisons.

582 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

Articles pour cadeaux de Noel de toutes descriptions.